



École
de joaillerie
de Québec

Utilisation des équipements

CONDITIONS DE LOCATION

- L'horaire des ateliers est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30 du lundi au jeudi. Advenant qu'il y ait des cours du soir, les ateliers se terminent à 21 h;
- Aucun atelier sur l'heure du dîner, entre 12 h et 13 h;
- Vous devez toujours aviser les techniciennes au magasin de votre venue par téléphone ou en laissant un message sur la boîte vocale : 418 648-8003 poste 227 (pour le lundi matin am);
- Pour obtenir un outil, il faut vérifier avec le magasin de sa disponibilité (ex. vous désirez un triboulet à sertir, mais le cours de construction et assemblage se donne, donc le triboulet à sertir ne sera probablement pas disponible pour vous);
- Vérifiez auprès des techniciennes la possibilité de laisser votre coffre au magasin (local 303) ou dans un casier;
- Pour vos besoins en outillage, on vous remettra 5 jetons.

POLITIQUE DE COULÉE

TARIFICATION EN VIGUEUR :

- Cylindre 3'' de diamètre et moins de 3'' de hauteur : 8 \$;
- Cylindre 3'' de diamètre et plus de 4'' de hauteur : 10 \$;
- Incluant les cires injectées, le plâtre et l'utilisation des appareils;
- FOURNÉE : 10 \$ par personne.

IMPORTANT

LE LOCATEUR DOIT FOURNIR : les tiges de métal, cônes et caoutchouc pour le moule.

L'EJQ FOURNIT : les cylindres, semelles et cadres d'aluminium (seuls les cylindres appartenant à l'EJQ peuvent être utilisés).

L'EJQ n'est pas responsable de la perte des pièces coulées. Advenant que les pièces soient coulées à l'extérieur de l'École, la cire vous sera chargée à 0,05 \$ du gramme. Le début d'une coulée se fait autour de 9 h le matin et la dernière est prévue à 18 h maximum. Il est important de vérifier la disponibilité du ou des fours pour vos coulées.

POLITIQUE DE LA SOUDEUSE AU LASER

Pour utiliser la soudeuse au laser, vous devez en vérifier la disponibilité auprès de la technicienne, car les enseignants s'en servent parfois dans leurs cours. Si la machine est disponible, la technicienne notera l'heure de début d'utilisation. Présentez-vous à elle dès que vous avez terminé. Elle notera l'heure de fin d'utilisation. **Vous devez acquitter immédiatement le montant dû (argent comptant, chèque, VISA, Intérac) :**

TARIFICATION EN VIGUEUR :

15 minutes : 6,25 \$;
30 minutes : 12,50 \$;
1 heure : 25,00 \$.

Si vous avez besoin de métal d'apport pour effectuer les soudures, vous pouvez vous en procurer au magasin au coût de :

Argent : 0,50 \$/pouce;
10 carats (blanc ou jaune) : 1,05 \$/pouce;
14 carats (blanc ou jaune) : 1,35 \$/pouce.

POLITIQUE DE LA GRAVEUSE ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Pour utiliser la graveuse assistée par ordinateur, vous devez en vérifier la disponibilité auprès de la technicienne, car les enseignants s'en servent parfois dans leurs cours. Si la machine est disponible, la technicienne notera l'heure de début d'utilisation. Présentez-vous à elle dès que vous avez terminé. Elle notera l'heure de fin d'utilisation. **Vous devez acquitter immédiatement le montant dû (argent comptant, chèque, VISA, Intérac) :**

TARIFICATION EN VIGUEUR :

15 minutes : 6,25 \$;
30 minutes : 12,50 \$;
1 heure : 25,00 \$.

POLITIQUE DE L'IMPRIMANTE 3D

Pour utiliser l'imprimante 3D, vous devez en vérifier la disponibilité auprès de la technicienne, car les enseignants s'en servent parfois dans leurs cours. Si la machine est disponible, vous aurez des frais à acquitter pour son utilisation. **Vous devez acquitter le montant dû (argent comptant, chèque, VISA, Intérac) après que la technicienne ait pesé votre pièce :**

TARIFICATION EN VIGUEUR :

Un tarif de base de 5 \$ vous est chargé pour l'impression. À cela s'ajoute, le coût de la résine au poids à 5 \$ du gramme (minimum de 1 gramme, donc si votre cire pèse 0.4 gramme, vous payez 5 \$ quand même.

IMPORTANT : Veuillez prendre note que pour ces équipements, vous devez nous démontrer que vous possédez les compétences nécessaires pour les utiliser.